

RALLYE MONTE-CARLO

16 > 22 JAN. 2023



THREE OF A KIND
BRELAN D'AS



#RallyeMonteCarlo



© ACM, Sport & Marketing | Federall | f

GUIDE DU RALLYE 1



L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

THE ENVIRONMENT AT THE HEART OF OUR ACTIONS



Privilégiez le
covoiturage et les
transports non
polluants

Focus on carpooling and clean transportation



N'allumez pas de
barbecue ou de
feu de forêt

Don't start a barbecue or forest fire



Économisez l'eau

Save water



Triez vos déchets
et utilisez des
poubelles

Recycle your waste and use garbage bins



Respectez les
Riverains et leur
environnement

Respect the Residents and their Environment



Adoptez une
attitude
ÉcoResponsable

Adopt an eco-responsible attitude

Ensemble engageons nous pour demain !

Together let's commit for the future !





91^e RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO

16 - 22 JANVIER 2023

Organisé par
L'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

Sous le Haut Patronage de
LEURS ALTESSES SERENISSIMES
LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

Avec le soutien
DU GOUVERNEMENT PRINCIER
DE LA MUNICIPALITE DE MONACO
DE LA SOCIETE DES BAINS DE MER
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

EPREUVE COMPTANT POUR LE
CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2023



Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire. A titre informatif uniquement.



SOMMAIRE

1. PRESENTATION	5
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION	6
3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER	7
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS	11
5. PARC D'ASSISTANCE.....	13
6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR.....	14
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES	14
8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	14
9. HELICOPTERES	14
10. MODALITES D'ACCUEIL	15
11. HOTELS.....	15
12. RECONNAISSANCES	16
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE	16
14. MISE AU POINT.....	16
15. PROCEDURE DE DEPART	16
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	16
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES.....	16
18. MEDIAS.....	16
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	18
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	18
21. COVID-19.....	18



1. PRESENTATION

Chers amis concurrents,

Face à l'énorme succès rencontré lors de la précédente édition et comme souhaité par le Comité d'Organisation de l'Automobile Club de Monaco, le Rallye Automobile Monte-Carlo, manche inaugurale du Championnat du Monde FIA des Rallyes 2023 (WRC), continue – pour cette édition encore – de prendre ses quartiers d'hiver en Principauté.

Le départ officiel sera donné le **jeudi 19 janvier**, à partir de **18h30**, depuis l'écrin somptueux de la **Place du Casino à Monte-Carlo**. Au programme de cette toute première étape nocturne « du Turini », deux spéciales totalisant 40,93 kilomètres chronométrés, composés notamment de l'inédite version de « **La Bollène-Vésubie / Col de Turini** » (ES 1 - 15,52 km - 20h18), avec un tout nouveau départ depuis le Camp de Millo, et de la spéciale très rythmée de « **La Cabanette / Col de Castillon** » (ES 2 - 25,41 km - 21h11) qui, pour la toute première fois de l'histoire du rallye, voit l'enchaînement en course des cols de l'Orme (1000m), de l'Ablé (1149m), de Braus (1002m), Saint-Jean (642m) et de Castillon (706m).

Vendredi 20 janvier, cap au Nord du département des Alpes-Maritimes, pour le deuxième jour de course qui totalise 106,18 kilomètres contre le chronomètre. Avec une boucle de trois épreuves spéciales à parcourir deux fois, et une halte intermédiaire pour un regroupement et un changement de pneumatiques à **Puget-Théniers**, cette journée est un véritable concentré de difficultés ! Avec « **Roure / Beuil** » (ES 3/6 - 18,33 km - 09h14 / 14h08) à disputer au pied du Parc National du Mercantour, via le col de la Couillole (1678m), puis l'enchaînement de « **Puget-Théniers / Saint-Antonin** » (ES 4/7 - 20,06 km - 10h22 / 15h16) et de « **Briançonnet / Entrevaux** » (ES 5/8 - 14,70 km - 11h25 / 16h19) via le Col du Buis (1196m) et le Val-de-Chalvagne, autant dire que cette 2^e étape promet d'être animée !

Direction les Alpes-de-Haute-Provence pour le troisième jour de course **samedi 21 janvier**, qui totalise 98,43 kilomètres chronométrés. L'étape débute par la version 2020 de « **Malijai / Puimichel** » (ES 9/11 - 17,47 km - 09h38 / 14h08), avant de poursuivre avec le juge de paix de « **Saint-Geniez / Thoard** » (ES 10/12 - 20,79 km - 11h26 / 15h56) via Authon et son redouté Col de Fontbelle. Une boucle à disputer à deux reprises, entrecoupée d'un arrêt « pneumatiques » et d'un regroupement obligatoire à **Digne-les-Bains**. Enfin, pour en terminer avec cette nouvelle journée sans assistance, les concurrents ont rendez-vous avec « **Ubraye / Entrevaux** » (ES 13 - 21,91 km - 17h59), à parcourir de nuit, via, comme la veille et en fin de spéciale, la route de la Clue le long du Ravin-de-Chalvagne.

En conclusion de l'épreuve, **dimanche 22 janvier**, quatre chronos totalisant 68,98 kilomètres à disputer, toujours sans assistance. Deux épreuves bien connues de l'arrière-pays, au Nord-Est du département des Alpes-Maritimes, à parcourir à deux reprises par tous les équipages encore en course – non limités réglementairement à 50 comme les années précédentes – pour redonner la part belle aux pilotes amateurs. Des concurrents qui vont devoir composer avec la version longue de la traditionnelle « **Lucéram / Lantosque** » (ES 14/16 - 18,97 km - 08h01 / 10h40) et la reprise de l'épreuve inaugurale « **La Bollène-Vésubie / Col de Turini** » (ES 15/17 - 15,52 km - 09h08 / 12h18), spéciale qui, lors du second passage, fait office de Power Stage. Retour prévu à **Monaco** vers **14h30** pour l'arrivée finale, suivie de la traditionnelle Cérémonie de Remise des Prix **Place du Casino à 16h15...**

Eric BARRABINO
Directeur d'Epreuve



2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées permanentes de l'organisation

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1^{er} - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél : +377 93 15 26 00 - Fax : +377 93 25 80 08

E-mail : rallye@acm.mc - Site Internet : www.acm.mc

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux contacts :

Directeur d'Epreuve	M. Eric BARRABINO	+377 93 15 26 00	ebarrabino@acm.mc
Directeur de Course	M. Alain PALLANCA	+377 93 15 26 00	apallanca@acm.mc
Directeurs de Course Adjoints	M. Christophe ALLGEYER M. Romain PUGLIESE M. Jean-Michel MATAS M. Jacques ROSSI M. Cyril VADA	+377 93 15 26 00	rallye@acm.mc
Secrétaire du Rallye Responsable Environnement	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15	mkraemer@acm.mc
Chargés des Relations avec les Concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE M. Raymond GNUTTI M. Giancarlo RAFFERMI M. Giorgio STIRANO M. Alexandre PASTA		rallye@acm.mc
Responsable Communication et Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	rmicoud@acm.mc
Médecin Chef	Dr Robert SCARLOT	+ 377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Responsable Sécurité	M. Jean-Luc VIEILLEVILLE	+377 93 15 26 44 +33 6 07 93 79 48	jlvieilleville@acm.mc
Secrétaire Sécurité et Médical	Mlle Ana-Rita RIBEIRO	+377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Responsable Logistique	M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11	rpugliese@acm.mc
Responsable du Parc d'Assistance	M. Christophe GORY	+33 7 87 00 94 42	parcrallye@gmail.com



2.2 Coordonnées du QG du rallye et horaires d'ouverture (Voir Règlement Particulier)

2.3 Coordonnées du Centre Média

Salle d'Exposition - 4 Quai Antoine 1^{er} - 98000 MONACO

Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD Tél : +377 93 15 26 31 Mob : +33 6 07 93 79 51	Déléguée Médias FIA Mme Vera DUSSAUSAYE Tél : +41 22 544 45 48 Mob : +41 78 978 96 99
---	--

3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER

3.1 Programme avant la semaine du rallye

Mercredi 16 Novembre 2022
Publication du Règlement Particulier - Ouverture des engagements
Vendredi 16 Décembre 2022
Publication du Guide du Rallye 2 - Clôture des engagements
Lundi 9 Janvier 2023
Publication de la liste des engagés

3.2 Programme durant la semaine du rallye

Vendredi 13 Janvier 2023		
08h00 - 20h00	Ouverture du parc d'assistance aux constructeurs	MONACO - Port Hercule
Samedi 14 Janvier 2023		
08h00 - 20h00	Ouverture du parc d'assistance à tous les concurrents	MONACO - Port Hercule
Dimanche 15 Janvier 2023		
18h00 - 21h00	Distribution du matériel de reconnaissances et du système de suivi des voitures de reconnaissances	MONACO - Centre Média
18h00 - 21h00	Vérifications administratives, distribution du matériel aux concurrents (autocollants, plaques)	MONACO - Centre Média



Lundi 16 Janvier 2023		
06h00 - 08h00	Vérifications administratives, distribution du matériel aux concurrents (autocollants, plaques)	MONACO - Centre Média
09h00 - 19h00	Reconnaisances	Voir Art. 12
14h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	MONACO - Centre Média
16h00 - 21h00	Distribution du système de suivi de sécurité des voitures de rallye	MONACO - Camion SAS
Mardi 17 Janvier 2023		
07h00 - 22h00	Vérifications techniques pour les P1 non-engagés par un constructeur, P2, P3, RGT et non-prioritaires (sur convocation)	MONACO - Service du Contrôle Technique
08h00 - 19h00	Reconnaisances	Voir Art. 12
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	MONACO - Centre Média
Mercredi 18 Janvier 2023		
08h00 - 12h00	Vérifications techniques pour les constructeurs (un horaire détaillé sera communiqué)	MONACO - Parc d'Assistance
08h00 - 16h00	Reconnaisances	Voir Art. 12
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	MONACO - Centre Média
TBA	Formation Extraction	MONACO - Caserne des Sapeurs-Pompiers
16h30	Conférence de presse FIA	MONACO - Centre Média
TBA	Réunion des équipages des voitures de sécurité ACM	TBA
TBA	Briefing des directeurs d'écuries (Constructeurs uniquement)	TBA
TBA	Pour tous les pilotes et copilotes : briefing obligatoire d'information et d'utilisation du système de suivi de sécurité fourni par « Status Awareness Systems »	Vidéo Conférence



Jeudi 19 Janvier 2023		
08h00 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
08h00 - 21h00	Ouverture du Centre d'Accréditation	MONACO - Centre Média
09h00	Exercice « Red Car »	SHAKEDOWN
09h31 - 11h30	Shakedown (Pilotes P1 avec App. J 2022 voitures RC1 seulement)	
TBA	Exercice d'extraction (voitures R1)	MONACO - Parc d'Assistance
TBA	Rencontre avec les équipages/Team Principals	MONACO - Parc d'Assistance
TBA	Rencontre avec les équipages/Pilotes	MONACO - Parc d'Assistance
14h00	Réunion du Corps Médical	Restaurant Le Club
14h30	Publication de la liste de départ de la Section 1	Tableau d'Affichage Officiel Numérique
TBA	Séance d'autographes des équipages	MONACO - Parc d'Assistance
17h00	Réunion des pilotes d'hélicoptères	MONACO - Héliport
17h45	Photo officielle des voitures WRC	MONACO - Place du Casino
18h00	Photo officielle des pilotes WRC	MONACO - Place du Casino
18h30	Départ du Jour 1 « MONACO - MONACO »	MONACO - Place du Casino
20h18	ES 1 « LA BOLLENE-VESUBIE / COL DE TURINI » 1	
21h11	ES 2 « LA CABANETTE / COL DE CASTILLON »	
Approximativement 23h15	Rencontre avec les équipages (Top 3)	MONACO - Quai Albert 1er
23h41	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Rainier III
Vendredi 20 Janvier 2023		
02h00	Publication de la liste de départ de la Section 2	Tableau d'Affichage Officiel Numérique
06h30 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
07h01	Départ Jour 2 « MONACO - MONACO »	MONACO - Quai Rainier III
09h14	ES 3 « ROURE / BEUIL » 1	
10h22	ES 4 « PUGET-THENIERS / SAINT ANTONIN » 1	



11h25	ES 5 « BRIANCONNET / ENTREVAUX » 1	
14h08	ES 6 « ROURE / BEUIL » 2	
15h16	ES 7 « PUGET-THENIERS / SAINT ANTONIN » 2	
16h19	ES 8 « BRIANCONNET / ENTREVAUX » 2	
19h24	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Rainier III
Approximativement 20h00	Rencontre avec les équipages (Top 3)	MONACO - Parc d'Assistance
21h30	Publication de la liste de départ de la Section 5	Tableau d'Affichage Officiel Numérique
Samedi 21 Janvier 2023		
05h30 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
06h05	Départ Jour 3 « MONACO - MONACO »	MONACO - Quai Rainier III
09h38	ES 9 « MALIJAI / PUIMICHEL » 1	
11h26	ES 10 « SAINT-GENIEZ / THOARD » 1	
14h08	ES 11 « MALIJAI / PUIMICHEL » 2	
15h56	ES 12 « SAINT-GENIEZ / THOARD » 2	
17h59	ES 13 « ROUAINE / ENTREVAUX »	
21h14	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Rainier III
Approximativement 21h00	Rencontre avec les équipages (Top 3)	MONACO - Parc d'Assistance
23h30	Publication de la liste de départ de la Section 7	Tableau d'Affichage Officiel Numérique
Dimanche 22 Janvier 2023		
06h00 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
06h38	Départ Jour 4 « MONACO - MONACO »	MONACO - Quai Rainier III
08h01	ES 14 « LUCERAM / LANTOSQUE » 1	
09h08	ES 15 « LA BOLLENE-VESUBIE / COL DE TURINI » 2	
10h40	ES 16 « LUCERAM / LANTOSQUE » 2	
12h18	ES 17 « LA BOLLENE-VESUBIE / COL DE TURINI » 3 (Power Stage)	
14h23	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Rainier III



16h15	Cérémonie de remise des prix	MONACO - Place du Casino
17h00	Vérifications techniques finales	MONACO - Service du Contrôle Technique
17h00	Conférence de presse FIA	MONACO - Média Centre
18h00	Publication du classement final provisoire	Tableau d’Affichage Officiel Numérique
20h30	Dîner de gala	MONACO - Sporting Monte-Carlo

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

4.1 Titres pour lesquels le rallye compte

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs

Championnat WRC 2 FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat WRC 2 FIA pour Equipes

Championnat WRC 3 FIA pour Pilotes et Copilotes

Coupe RGT FIA pour Pilotes et Copilotes

4.2 Procédure d’engagement

Tout pilote RGT ou non-prioritaire désirant participer au « 91^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2023 » doit remplir le formulaire d’engagement en ligne disponible sur le site internet de l’ACM et procéder au paiement en ligne **avant le vendredi 16 décembre 2022 - 24h00**.

Les constructeurs engagés au Championnat du Monde des Rallyes, ainsi que les participants au WRC 2 et WRC 3, doivent retourner le formulaire d’engagement standard FIA disponible sur le site internet de la FIA.

Par l’envoi du formulaire électronique, le concurrent s’engage à respecter la réglementation de l’épreuve, ainsi que les prescriptions de l’Art. 22.5 du RS CMR FIA 2022. Les concurrents signeront le formulaire d’engagement lors des vérifications administratives.

Si un concurrent ne peut pas s’engager sur internet, il doit contacter le secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements pour plus d’informations.

4.3 Nombre d’engagements acceptés et catégories

Le nombre maximum d’engagés est fixé à 75, répartis-en 5 groupes de priorité : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3), RGT et non-prioritaires (NP).

Le classement « Promotion » est réservé aux pilotes non-prioritaires engagés sous le nom du pilote (pilote = concurrent).



4.4 Packs engagement

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

4.5 Matériel supplémentaire

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

4.6 Voitures admissibles

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

4.7 Droits d'engagement

CONSTRUCTEURS ENGAGÉS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA	Suivant accord avec la FIA
CONCURRENTS ENGAGÉS DANS UN CHAMPIONNAT ANNEXE	Suivant accord avec la FIA
AUTRES CONCURRENTS	<p>Avec la publicité facultative de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concurrents non-membres de l'équipage = 7 400 € - Concurrents membres de l'équipage = 3 800 € <p>Sans la publicité facultative de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concurrents non-membres de l'équipage = 9 400 € - Concurrents membres de l'équipage = 5 800 €
RECONNAISSANCES UNIQUEMENT 1 500 €

4.8 Mode de paiement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par carte de crédit ou par virement bancaire :



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Titulaire du compte : Automobile Club Monaco

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
12098	04125	10839904204	67
Agence de domiciliation : MONACO CENTRE			
IBAN : MC5812098041251083990420467			
Code BIC (Bank Identifier Code) : SDBMMCM2			
Routing BIC : NORDFRPP			

Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.



Le justificatif de règlement doit être envoyé au secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements (**vendredi 16 décembre 2022**).

4.9 Remboursement

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement serait refusé,
- dans le cas où le rallye n'aurait pas lieu.

Dans tous les autres cas, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

5. PARC D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'assistance

Le parc d'assistance sera situé à MONACO

Adresse : Port Hercule

Accessibilité :

- Pour les constructeurs à partir du **vendredi 13 janvier 2023 - 08h00**
- Pour tous les concurrents à partir du **samedi 14 janvier 2023 - 08h00**

Surface : asphalte

Une zone de lavage des voitures sera disponible à l'entrée du parc d'assistance.

5.2 Services disponibles au parc d'assistance

Pour les constructeurs :

- Branchement d'eau
- WC

Pour tous les concurrents :

- Eclairage général
- Electricité
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics

Services supplémentaires optionnels :

Lignes téléphoniques - ADSL - WIFI :

MONACO TELECOM

Christelle COZZI

Tél : +377 99 66 60 50

E-mail : contact.manifestations@monaco-telecom.mc



Location de cabines sanitaires mobiles :

MONACLEAN

Tel: +377 97 77 66 99

E-mail: infos@monaclean.com

SMADEC

Tel: +377 97 98 27 60

E-mail: smadec@smadec.mc

5.3 Règles et critères environnementaux dans le parc d'assistance

5.3.1 Critères environnementaux

(Voir Guide du Rallye 2)

5.3.2 Règles

(Voir Guide du Rallye 2)

6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR

6.1 Procédure de demande

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner le(s) formulaire(s) (**Annexes 1 et 2**) aux autorités concernées.

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne (Suisse)

Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

9. HELICOPTERES

9.1 Procédure d'enregistrement

Conformément au règlement de sécurité FIA et aux dispositions des autorités civiles aériennes intéressées, tout hélicoptère participant au Rallye doit être inscrit auprès de l'Organisateur en retournant le formulaire complété et devra obligatoirement présenter les dérogations des Préfectures des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes suite aux articles n°L363-1, L363-2, L363-3 et L363-4, de la loi 3DS en date du 24 avril 2022.



Le formulaire d'inscription (**Annexes 3 et 4**) est à renvoyer avant le **vendredi 30 décembre 2022**.

Le montant des droits d'inscription auprès de l'Organisateur est de 2 000 € par machine pour toute la durée du Rallye (dont 500 € de frais de gestion non-remboursables si les conditions météorologiques sont défavorables et qu'aucun vol ne peut être effectué).

Le briefing des pilotes d'hélicoptères (présence obligatoire de tous les pilotes) aura lieu le **jeudi 18 janvier 2023**.

9.2 Compagnies d'hélicoptères

NON / SITE INTERNET	ADRESSE	E-MAIL	TEL
HELI AIR www.heliairmonaco.com	Héliport Monaco 98000 MONACO	isabelle@heliairmonaco.com	+377 92 05 00 50
MONACAIR www.monacair.mc	Héliport Monaco 98000 MONACO	info@monacair.mc	+377 97 97 39 00
AZUR HELICOPTERE www.azurhelico.com	Aéroport de Nice 06000 NICE	infos@azurhelico.com	+33 4 93 21 48 60

10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux Epreuves Spéciales ainsi qu'au parc d'assistance du Rallye Automobile Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.

10.1 Sociétés chargées de l'accueil des VIP

L'Automobile Club de Monaco a accrédité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur la manifestation « 91^e Rallye Automobile Monte-Carlo » :

SOCIETE	CONTACT	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	T. ISNARD	+377 97 98 49 72	t.isnard@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	B. OCCELLI	+352 445 890	b.occelli@european-sport.net

Toute société autre que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer, présenter leur programme et s'équiper des « Packs Rallye » auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : rallye@acm.mc).

11. HOTELS

Monaco : <https://www.visitmonaco.com/fr/lieu/11/hotels>

Menton : <https://www.menton-riviera-merveilles.fr/sorganiser/ou-dormir/>

Nice : <https://www.nicetourisme.com/hebergements>



12. RECONNAISSANCES

(Voir Règlement Particulier)

13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

(Voir Règlement Particulier)

14. MISE AU POINT

(Voir Règlement Particulier)

15. PROCEDURE DE DEPART

(Voir Règlement Particulier)

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

(Voir Règlement Particulier)

17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

(Voir Guide du Rallye 2)

18. MEDIAS

18.1 Contacts

Président de la Commission Média M. Michel DOTTA

Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD

Tél : +377 93 15 26 31 - Port. : +336 07 93 79 51 - E-mail : rmicoud@acm.mc

Déléguée Médias FIA Mlle Vera DUSSAUSAYE

Tél : +41 22 544 45 48 - Port. : +41 78 978 96 99 - E-mail : vdussausaye@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le 91^e Rallye Automobile Monte-Carlo.

Un seul journaliste par site internet pourra être accrédité. Aucune chasuble photographe, TV ou Radio ne sera attribuée aux sites internet.

2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.



4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc., ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra pas délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc.
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires devra formuler sa demande directement sur le site de la FIA.

18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation à la FIA avant le **mercredi 4 janvier 2023**. Le formulaire d'accréditation internationale est disponible sur le site internet de la FIA :

https://www.fia.com/media-center/media_accreditation/World%20Rally%20Championship

2. Les Médias monégasques doivent adresser leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco www.acm.mc avant le **mercredi 28 décembre 2022**.
3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2022).
4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
 - Le formulaire d'accréditation rempli ;
 - Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
 - Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
 - Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2022 et si possible également ceux qui traitent du Rallye Automobile Monte-Carlo ;
 - Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Automobile Monte-Carlo 2023 ;
 - Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Automobile Monte-Carlo 2023, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation télévisions, radios et médias digitaux

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être adressées à : accréditation@wrc.com



18.4 Accréditation photographes commerciaux

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) devront transmettre leur demande à : accreditation@wrc.com

18.5 Centres médias et d'accréditation

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

18.6 Conférences de presse FIA

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

18.7 Coordonnées médias des équipes

(Voir Guide du Rallye 2)

18.8 Couverture médiatique

(Voir Guide du Rallye 2)

19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

(Voir Guide du Rallye 2)

20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

(Voir Guide du Rallye 2)

21. COVID-19

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES PROTECT YOURSELF AND EACH OTHER

Se laver régulièrement les mains ou
utiliser une solution hydro-alcoolique
Wash your hands regularly or use an
alcohol-based hand sanitiser

Saluer sans serrer les mains ni faire
d'embrassades
No physical contact when greeting
friends or colleagues



Porter un masque dans les zones
obligatoires et quand la distance d'un
mètre ne peut pas être respectée
Wear a face mask in the specified
zones and when a distance of 1m
cannot be respected

Respecter une distance d'au moins
1m 50 avec les autres
Keep a safe distance of 1m 50
between you and others



www.federated.net | f



LA BOUTIQUE
OFFICIELLE

46 rue Grimaldi - 98000 MONACO
T. +377 97 70 45 35
laboutique@acm.mc
boutiqueacm.mc



f t i y d @automobileclubmonaco

www.acm.mc

